

## Petite Correspondance

Petit propriétaire embêté. — Vous les toucherez certainement mais il faut que vous en fassiez la demande avec diverses pièces à l'agence de l'Etat. — Où a été certainement présent le papier d'autorisation pour cette vente. Ecrites au Directeur de l'Enregistrement, rue Gauthier-de-Châtelain, à Lille et demandez-lui s'il a délivré le titre de paiement et à quelle date. — Votre demande sera alors déclarée正当的, mais il est possible que votre situation ne nous expose pas soit préférable à la siennes. — Justice des braves. — Voyer un avocat régulièrement et faire une demande de révision, et s'il n'y a rien de grave, des fonds vont appartenir. Faut de renouvellement nous ne pouvons vous donner des certitudes à ce sujet. — D.V.Z. 110. — Nous parlions du locataire, J.B. — Non, l'ignorance de nos clients nous ne pensons pas que vous soyez dans ce cas. — Nous avons accepté, largement au-delà de votre droit à la prorogation. — Locataire en mars 60. — Puisque vous avez un gros loyer vous pourrez revendre, au moins, jusqu'à l'anniversaire de votre estatut. — Au contraire, il me semble difficile d'obtenir une prorogation. Tous dépendent de votre état de famille, de vos besoins et de vos services à l'armée, etc. — Lecteur envoi 67. — Nous réponduons que nous ne pouvons pas vous aider à l'admission dans un pensionnat. — Charlatanage. — La loi n'a pas fait de l'autorisation que vous avez acceptée est largement suffisante. — MAX. E. — La loi n'a pas fixé le taux d'autorisation, mais il n'est pas possible de se rendre compte de la supériorité incontestable et évidente de ce merveilleux produit. — 94741

## Communications

ROUBAIX. — Société Symphonique Roubaïenne. — Ce soir, mercredi, à 20 h., réunion au local, pour se rendre en corps chez le président. Retour au local, pour prendre le café de St. Cécile. Dernier délai d'inscription pour les invités des musiciens au banquet de samedi prochain, 2 décembre, à 18 h. 30.

WATTELOOS. — La Gaulette. — La commission technique et les gymnastes sont priés d'être présents à la répétition de ce soir, mercredi, où des dispositions seront prises pour les épreuves de dimanche prochain.

CROIX. — Chorale Ste-Cécile. — Mercredi 29, à 20 h. reprise des répétitions.

## PRIME GRATUITE

Un grain de Vals avant le repas du soir constitue le meilleur laxatif dépuratif, nettoie intestins, étonme et délimine les toxines. Sur simple demande, 11, rue Joseph-Barre, Paris, on voit pourrez recevoir, au moins, jusqu'à l'anniversaire de votre estatut. — Au contraire, il me semble difficile d'obtenir une prorogation. Tous dépendent de votre état de famille, de vos besoins et de vos services à l'armée, etc. — Lecteur envoi 67. — Nous répondons que nous ne pouvons pas vous aider à l'admission dans un pensionnat.

Charlatanage. — La loi n'a pas fait de l'autorisation que vous avez acceptée est largement suffisante. — MAX. E. — La loi n'a pas fixé le taux d'autorisation, mais il n'est pas possible de se rendre compte de la supériorité incontestable et évidente de ce merveilleux produit. — 94741

## RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

## COTE DU PEIGNE « TYPE UNIQUE »

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing

COTE DU MARDI 28 NOVEMBRE 1922

Base sur la moyenne des prix pratiqués à la corbeille

Côte officielle Cours 11 h. 50

Mois Préz. Ce jour Achet. Vend.

| Mois      | Préz. | Ce jour | Achet. | Vend. |
|-----------|-------|---------|--------|-------|
| Novembre. |       |         |        |       |
| Décembre. |       | 30.50   | 30.00  |       |
| Janvier.  |       |         |        |       |
| Février.  |       |         |        |       |
| Mars.     |       |         |        |       |
| Avril.    |       |         |        | 29.25 |
| Mai.      |       |         |        |       |
| Juin.     |       |         |        | 29.00 |
| Juliet.   |       |         |        |       |

Afaires traitées à la corbeille : 5.000 kilos

Décembre à 30.50.

## Le marché à terme de change à Anvers

COTE DU MARDI 28 NOVEMBRE 1922

(Les cours sont en francs belges)

Liv. st. Fr. franc Dollars Marks

|  |       |        |        |       |
|--|-------|--------|--------|-------|
| 2e quinz. nov.   | 71.40 | 108.70 | 15.787 | 0.19  |
| 1re quinz. Janv.   | 71.30 | 108.25 | 15.745 | 0.175 |
| 1re quinz. Avril.  | 71.25 | 107.35 | 15.64  | 0.195 |
| (Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse) |       |        |        |       |

## Marché des Changes à Paris

du 28 novembre

(Les cours sont en francs belges)

Liv. st. Fr. franc Dollars Marks

|  |       |        |        |       |
|--|-------|--------|--------|-------|
| 2e quinz. nov.   | 71.40 | 108.70 | 15.787 | 0.19  |
| 1re quinz. Janv.   | 71.30 | 108.25 | 15.745 | 0.175 |
| 1re quinz. Avril.  | 71.25 | 107.35 | 15.64  | 0.195 |
| (Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse) |       |        |        |       |

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)

2e quinz. nov.

1re quinz. Janv.

1re quinz. Avril.

(Communiqué par la Chambre Internationale de Liquidation de la Banque de Suisse)